

L'Acte de l'Amérique du Nord donne aux Provinces le droit de régler pour elles ces questions, et on ne peut le leur enlever.

La Saskatchewan et peut-être l'Alberta ont admis, il y a quelques années, à l'exercice de la médecine les médecins des autres provinces, mais temporairement et par exception, à cause du manque de médecins dans ces pays nouveaux et en attendant que l'organisation locale soit faite.

L'idée d'une université anglaise pour tout le Canada est donc chimérique. L'Université d'Ottawa, transformée ou non, devra rester Ontarienne, comme du reste le veulent sa chartre civile et sa chartre ecclésiastique.

III

"Enfin, ajoute-t-on, il serait avantageux que l'université catholique anglaise eût son siège à Ottawa, où elle aurait le champ libre et n'aurait pas à redouter la concurrence des universités protestantes."

La concurrence de Toronto et de Kingston se ferait sentir autant et même plus à Ottawa qu'ailleurs,

a) à cause de la distance ;

b) à cause du milieu ;

a) La distance.

Sur les 228,453 catholiques anglais de l'Ontario, 71,057 seulement trouveraient avantageux de se rendre à Ottawa, nous l'avons vu. Les autres, 157,396, seraient naturellement rattachés à Toronto ou à Kingston. Les universités protestantes n'auraient aucun effort à faire pour attirer à elles ces 157,396 catholiques anglais, dont la clientèle leur appartient déjà et au milieu de qui elles sont placées. De ce côté, la lutte serait impossible. Tandis que, située au centre de l'Ontario, l'Université anglaise catholique serait à proximité de ceux qu'elle doit accommoder et pourrait lutter avec avantage.

Ajoutons que la question de clocher s'en mêlerait et rendrait la concurrence des universités protestantes encore plus sérieuse à Ottawa qu'au centre de l'Ontario.